

Bruxelles, le 18 février 2022
(OR. fr)

6250/22
OJ CONS 7

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires générales)
Bâtiment Europa, Bruxelles
22 février 2022 (10:00)

Format 1+2 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"
Liste des activités non législatives 6251/22

Activités non législatives

3. Préparation du Conseil européen des 24 et 25 mars 2022:
Projet d'ordre du jour annoté 5592/22
Échange de vues
4. Conférence sur l'avenir de l'Europe 5924/22
Informations communiquées par la présidence
Échange de vues
5. Renforcement de la préparation, de la capacité de réaction et de
la résilience face aux crises à venir 5926/22
Débat d'orientation
6. État de droit en Pologne: Article 7, paragraphe 1, du TUE 5808/22
(proposition motivée)
Audition

7. Divers
- | | | |
|----|--|---------|
| a) | Assurer la protection et la sécurité des journalistes
<i>Informations communiquées par la délégation slovaque</i> | 6173/22 |
| b) | Relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni
<i>Informations communiquées par la Commission</i> | 6371/22 |
-